COMMUNIQUE DE PRESSE

Sion, le 6 février 2014

Discussion autour des budgets 2014, 2015 et 2016 de l'Etat du Valais

Rencontre entre le Conseil d'Etat et une délégation de la FMEP

La FMEP a fait part au Conseil d'Etat incorpore :

- de sa volonté de ne pas se cantonner dans une logique uniquement basée sur des économies au budget 2014 débouchant sur une péjoration des prestations apportées à la population. Une proposition demandant la suspension de la dernière baisse fiscale qui péjore les finances des communes et du canton à hauteur de 40 millions a été formulée ;

- du fort mécontentement et de la vive désapprobation de ses membres face aux mesures d'économies dans l'établissement du budget 2014, mesures qui auront des conséquences sur le personnel ;

- de ses très importantes réticences face au décret ETS 1 (Etude des tâches et des structures de l'Etat) qui sera présenté au Parlement au mois de mars 2014.

La délégation de la FMEP a entendu le Gouvernement lui dire :

- qu'il ne voulait pas entrer dans une logique de baisse salariale dans la fonction publique ;

- qu'il n'avait pas de marge de manoeuvre dans les mesures d'économie, contraint qu'il était d'appliquer les décisions du Parlement.

C'est avec un goût amer que la délégation de la FMEP a quitté le Palais du Gouvernement en ayant :

- la conscience de la très étroite marge de manoeuvre du Conseil d'Etat face aux décisions d'un Grand Conseil peu sensible à la péjoration des prestations fournies à la population par la fonction publique et à la détérioration des conditions de travail de celle-ci ;
- mais avec l'assurance de la bonne volonté du Conseil d'Etat par rapport au personnel de l'Etat.

Informations complémentaires: La Présidente de la FMEP Marylène Volpi Fournier et le Secrétaire général Michel Perruchoud se tiennent à votre disposition au 078 / 607 11 06 et au 079 701 73 63.